

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 29 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de janvier le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 16 janvier 2025	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 20 Absents excusés : 16 Absents : 4 Votants : 21 dont 1 pouvoir
--	--

**PRESENTS** : M. AUBRUN Thomas ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BARREAU Dominique ; M. CHOLLET Jean-Michel (suppléant) ; M. COCHARD Philippe (suppléant) ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. MEDJAKE Guillaume (suppléant) ; M. MONTIBERT Jean-Paul (suppléant) ; M. NOIRAUD Bernard ; M. POTET Christophe (suppléant) ; M. POUIT Stéphane (suppléant) ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

**ABSENTS EXCUSES** : M. BICHON Laurent ; M. CESBRON Patrice ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. CHAUVIN Hervé ; M. DABIN Michel ; M. METREAU Jacques ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. RENAUD Denis ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane est remplacée par M. MEDJAKE Guillaume ; M. FUZEAU Bruno est remplacé par M. MONTIBERT Jean-Paul ; Mme GELÉE Maryline est remplacée par M. POUIT Stéphane ; M. LIGNE Alain est remplacé par M. COCHARD Philippe ; M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe ; Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ; M. PILLOT Jean est remplacé par M. CHOLLET Jean-Michel.

**ABSENTS** : M. AIGUILLON Mickaël ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. MOTARD Jérôme ; M. WOJTCZAK Richard.

**Secrétaire de séance** : M. DUPAS Bruno.

**MARCHÉS - TRAVAUX  
ACHAT D'UNE MINI PELLE**

Monsieur le Président expose :

Le SEVT a fait le choix de réaliser la majorité de ses travaux d'entretien du réseau en régie. A cet effet le syndicat a fait l'acquisition en 2015 d'une mini pelle de 2.5 tonnes équipée (différents godets, dent de dérochement, BRH) et de son plateau. Cet outil est très sollicité et il est nécessaire de procéder au renouvellement de la mini pelle avec reprise de l'ancienne.

Après consultation auprès de 4 concessionnaires et l'analyse des offres reçues, il est proposé au comité syndical :

- ✓ De retenir l'offre de BERGERAT MONNOYEUR dont l'offre est la mieux disante :  
Mini pelle CAT modèle 302.7CR au prix de 34 500,00 € HT reprise déduite.
- ✓ D'autoriser le Président à signer le bon de commande avec la société retenue.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ; décide :

- ✓ De retenir l'offre de BERGERAT MONNOYEUR dont l'offre est la mieux disante :  
Mini pelle CAT modèle 302.7 au prix de 49 500 € HT  
- Reprise Minipelle JCB et remorque pour 15 000€ HT  
Soit au prix final de 34 500,00 € HT reprise déduite.
- ✓ D'autoriser le Président à signer le bon de commande avec la société retenue.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Bernard GAUFFRETEAU

